Section du Morbihan

« Résister est un verbe qui se conjugue au présent » Lucie Aubrac

Compte Rendu CTL du 13 Février 2018

Ordre du Jour

1-Réorganisation des services de la DDFiP 56
2-Exécution 2017 du budget et prévisionnel 2018
3-Dialogue de gestion et évaluation professionnelle 2018
4-Projet TROADEC
5.Suites du séminaire du 22/06/2017
6-Nouvelles règles de gestion
Questions diverses :
SIP Lorient Nord – SIE Lorient Sud - GT CSP
Circulaire relative au dialogue social (décembre 2017)

Déclaration liminaire

En introduction, Solidaires Finances Publiques 56 a lu une déclaration liminaire :

Monsieur le Président,

En 2018, la DGFiP absorbera la quasi-totalité des suppressions d'emplois de fonctionnaires alors que nous représentons moins de 6 % des effectifs de la Fonction Publique d'État.

1 600 nouvelles suppressions, portant à près de 37 000 le nombre des suppressions d'emplois à la DGFiP depuis 2002. Les effectifs ont littéralement fondu, charriant avec ces trop nombreux départs leurs lots de dégradation des conditions d'exercice des missions, de restructurations et fermetures de services incessantes, de perte de sens au travail, d'apparition et de multiplication de Risques Psycho-Sociaux…

Comme si ce constat, donc, ne suffisait pas, les attaques s'accentuent sur notre administration, ciblant tout à la fois nos garanties en tant qu'agents, nos droits en tant que représentants des personnels et nos missions en tant que fonctionnaires.

Ainsi, par lettre du 26 septembre dernier, le Premier Ministre a adressé aux membres du gouvernement son programme intitulé « Action Publique 2022 » dît Cap 22. En pratique, un comité composé de personnalités qualifiées, françaises ou étrangères, de chefs d'entreprises, de parlementaires, élus locaux et hauts fonctionnaires sera chargé d'identifier les réformes structurelles et les économies significatives et durables sur l'ensemble du champ des administrations publiques. On notera l'absence singulière des premiers concernés à savoir les « agents » et de leurs représentants.
Au programme de ce comité composé de farouches défenseurs du service public à la française : abandons, externalisations et privatisations de missions.

Section du Morbihan

Tout est dit : les services publics à la française source de cohésion sociale, d'égalité entre les citoyens, de neutralité sont morts et enterrés sans autre forme de procès. Solidaires Finances Publiques mettra toutes ses forces dans la bataille pour combattre ces attaques aboutissant au démantèlement des services publics et ses conséquences pour les citoyens et les agents.

La rigueur budgétaire confirmée ne s'arrête pas aux emplois, elle touche par ailleurs notre rémunération et nos règles de gestion.
Il faut bien sûr accompagner et faciliter la « Grande Braderie » de la DGFiP.

Comme si mettre à mal notre administration ne suffisait pas, il faut encore attaquer les agents au portefeuille et poursuivre les pertes sèches en termes de pouvoir d'achat :
- « Regel » du point d'indice (après la large augmentation de 1,2 % après 7 ans de glaciation) ;
- Réinstauration de la journée de carence
- Application du non-protocole PPCR et de l'introduction du RIFSEEP
- Augmentation de la CSG

Nous vous épargnerons l'expression de nos objections toujours aussi fermes sur les droits des représentants des personnels que vous bafouez en rognant sur leur participation même aux instances, sur leur temps de préparation et de compte rendu, et sur les frais qu'ils engagent dans l'exercice de leur mission de représentants des personnels, elles vous valent un boycott quasi systématique des premières instances, et vous en connaissez parfaitement les tenants.

Provocation ultime, notre DG lance une attaque sans précédent contre les droits et garanties des personnels en matière d'affectation.
La DDFiP du Morbihan s'est portée volontaire pour être Direction Préfiguratrice en 2019. Les fiches de travail fournies à nos représentants nationaux, lors du GT mutation d'octobre constituent une véritable déclaration de guerre !
- suppression de l'affectation nationale à la RAN mission/structure pour une affectation uniquement au département pour tous les agents A,B et C
- suppression du mouvement complémentaire pour les C
- blocage sur le poste de 1ère affectation (après recrutement ou promotion pour tous les agents A,B et C)
- Délai de séjour entre deux mutations qui passe d'un 1 à 2 ans

De plus, Solidaires Finances Publiques a appris ces derniers jours que le Morbihan a été à nouveau choisi pour l'expérimentation du « suivi des compétences ». Solidaires réaffirme son opposition à la mise en place de ce mode de management.

Enfin, nous ne saurions terminer cette déclaration liminaire sans aborder l'extraordinaire mépris manifesté à l'encontre des représentants des personnels et des agents informés, lors d'une CAP Nationale, du « Gel » du poste de responsable du SIP de Lorient Nord.

1. Réorganisation des services de la DDFiP 56

- **Organisation rénovée des services RH**

La DGFIP va remplacer, fin mai 2018, Agora et GAP/GAT par Sirhius (progiciel de gestion informatisé des Ressources Humaines). En janvier 2019, mise en place de 10 Centres de Services des Ressources Humaines (CSRH) et d'1 Service d'Information aux Agents (SIA) , installé à Melun, de compétence nationale.

Le CSRH de St Brieuc sera chargé de la gestion du dossier administratif et de la préliquidation de la paie des agents. Le SIA constituera l'interlocuteur unique de l'agent.

La DG a fixé à 2 le seuil minima des équipes RH de proximité... Solidaires s'inquiète pour l'accompagnement attentif des situations individuelles complexes et parfois douloureuses avec des "RH de proximité" réduites et un service d'assistance à 500 KM !

Nous avions la chance d'avoir un suivi personnalisé et expert pour les départs en retraite. La Direction nous le supprime, sous prétexte qu'il n'existe nulle part ailleurs, et invite les agents à trouver l'info en ligne sur l'ENSAP.

Chacun pourra découvrir les joies et les "affres" de l'e-administration !!!

4 agents devront quitter le service et changer de métier. Solidaires restera attentif à la situation des personnels et des missions pendant la période transitoire compte tenu du décalage entre le transfert des missions au 1er janvier 2019 et les mouvements de personnels dès le 1/09/2018.

- **Division Etat : Création du pôle "fiscalité de l'aménagement"**

La DDFiP 56 gérera la prise en charge, la comptabilité et le recouvrement de la fiscalité de l'aménagement pour les services des régions Bretagne et Centre Val de Loire au 1er septembre 2018. En contrepartie, elle perd le recouvrement (sauf le stock au 31/08/2018) des autres titres (Recettes Non Fiscales).

2. Exécution 2017 du budget et orientations budgétaires 2018

L'exécution budgétaire 2017 est marquée par une variation à la baisse de la notification des crédits de 1er niveau de 6,71% qui a rendu le pilotage du budget plus contraignant.

On note une augmentation en 2018 de la notification des crédits de 1er niveau (dotation globale de base) qui s'explique par l'augmentation de la part agent de 5,7 %.

3. Dialogue de gestion et évaluation professionnelle 2018

La Direction nous a présenté le **« dialogue de performance globale »** qui permet de dresser un bilan d'activité global d'une structure et d'en définir les objectifs. Il est à noter que chaque responsable de service est invité à consulter ses « collaborateurs » pour établir un bilan objectif et qualitatif. Les conclusions du dialogue sont ensuite présentées aux agents sous forme de réunion.

La Direction nous a informé de la principale nouveauté de la **campagne d'entretien professionnel 2018** : la généralisation de la suppression des réductions d'ancienneté à l'ensemble des agents… **Merci PPCR !**

L'évaluation professionnelle en mode PPCR connaît cette année une forte modification avec l'instauration d'un cadencement unique d'avancement d'échelon pour tous les agents (A,B,C). De plus certaines nouvelles modalités permettront à terme de distinguer les « plus méritants ». On perçoit bien le lien qui peut être fait avec une rémunération au « mérite » à part variable et individualisée (RIFSEEP) et l'entretien annuel. L'entretien, est-il vraiment le « ***moment privilégié*** » annoncé et ne deviendra-t-il pas à terme un dispositif de mise en concurrence entre agents ?

C'est pourquoi, Solidaires Finances Publiques 56 avec la CGT 56 appelle au ***boycott de l'entretien individuel*** tout en revendiquant un entretien collectif qui serait axé sur une réflexion sur le travail, les moyens, l'organisation et les conditions dans lesquelles s'exerce celui-ci.

Vigilance sur le tableau synoptique des appréciations figurant dans le compte-rendu d'entretien professionnel (CREP) car il sera pris en compte dans les critères de sélection pour l'établissement des tableaux d'avancement de grade dans les catégories B et C (exclusion des agents ayant une cotation « insuffisante » au titre de l'une au moins des 3 dernières années) et des listes d'aptitude (dans le cadre de l'aide à la sélection).

De plus, les agents faisant l'objet, dans les appréciations littérales du compte rendu, de critiques ou de réserves récurrentes sur la manière

de servir ne pourront pas être inscrits sur les listes d'aptitude.

Par ailleurs, les aménagements, découlant de l'entrée en vigueur des nouvelles règles de gestion...
- avis de l'évaluateur sur l'aptitude de l'agent à exercer les fonctions du corps supérieur. Cet avis obligatoire concerne tous les agents de catégorie B et C. Aucun contingent ni quota imposé aux évaluateurs selon la Direction… notamment concernant **l'aptitude confirmée** (valeur 3 dans le CREP)
- avis de l'évaluateur pour l'avancement de grade par tableau d'avancement. Cet avis ne concerne que les agents ayant au moins 3 ans d'ancienneté dans le dernier échelon de leur grade, lorsque l'accès à ce grade ne résulte pas d'une promotion interne.

En cas d'interrogations ou de difficultés rencontrées, n'hésite pas à contacter un de nos représentants qui pourra utilement lever celles-ci ou contester ton évaluation via le Recours Hiérarchique puis le recours en CAPL puis en CAPN.
Sois vigilant sur le contenu du CREP !!!

4. Projet "Troadec"

La Direction nous a présenté le projet « Troadec » (voir notre Compte-Rendu CHSCT du 14/02/2018)

Les services des Finances et de l'Éducation nationale quitteront la cité administrative en centre-ville de Vannes. Ils vont rejoindre la DDTM, près de l'hôpital, dans un édifice neuf.

Coût : 12 millions d'euros.

Qui sera le maître d'oeuvre ?

Le préfet du Morbihan a signé un bail à construction d'une durée de 25 ans avec la SNI Grand Ouest (filiale de la caisse des dépôts et consignations). Les services de l'État (DDFiP et DSDEN) seront donc locataires, avant de devenir pleinement propriétaires du bâtiment, dans 25 ans. Durant ce bail de location c'est la SNI qui aura la charge de l'entretien.

Où le nouveau bâtiment va-t-il voir le jour ?

Une première opération a été menée avec le bâtiment dit Le Troadec 1, pour les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. La deuxième phase, baptisée Le Troadec 2, va donc voir l'édification d'un bâtiment de 6 500 m^2 sur quatre étages, dont les premiers coups de pioche ont été donnés en janvier 2018. Livraison en juin 2019, pour un montant global de 12 millions d'euros. A terme, 620 fonctionnaires seront regroupés sur cet ancien site militaire de 3,2 ha.

Comment ce bâtiment sera financé ?

L'investissement de 12 millions d'euros pour Le Troadec 2 **« ne coûtera pas un centime aux contribuables »,** a assuré le préfet, Raymond Le Deun. En effet, l'État se sépare - ou l'a déjà fait - de deux bâtiments de la DDTM à Auray, de celui de la DDTM de Vannes, de l'école de police, de la DDE, rive gauche du port, et porte, bien sûr, beaucoup d'espoir sur la future vente de la cité administrative. Au final, ce sont près de 20 millions d'euros qui vont entrer dans ses caisses, dont une partie a déjà servi à régler la facture - 16 millions d'euros avec les infrastructures - de Le Troadec 1. Le solde viendra des diverses économies substantielles des nouveaux bâtiments : les gains d'énergie pas encore chiffrés...

5. Suites du séminaire du 22/06/2017

Les réflexions issues du séminaire ont été présentées à l'ensemble des agents du département lors des « Grand-messes » Le Directeur s'en souvient encore…

Section du Morbihan

Un plan d'action est conduit par 4 Groupes de Travail et 1 comité stratégique :

- GT Management – conduite du changement
- GT Qualité de vie au travail – Ressources
- GT Gouvernance – Organisation – Communication
- GT Missions – Simplifications – Relations avec nos publics

Certains GT sont presque finalisés, d'autres moins avancés ou encore en cours de réflexion…

6. Nouvelles règles de gestion

La Direction nous a communiqué les évolutions des règles de gestion annoncées par la DG.

Le DDFiP 56 s'est porté volontaire donc le Morbihan devient Direction Préfiguratrice en 2019 :

- Affectation nationale au département

Afin de préparer cette préfiguration, plusieurs réunions techniques seront organisées au 1er semestre 2018, afin de définir un cadrage national pour les mouvements locaux. Les discussions porteront, notamment, sur :

- la prise en compte du critère de l'ancienneté dans le mouvement local et les cas de dérogation
- les modalités de mise en œuvre de la priorité de mutation pour les agents du département
- les autres priorités applicables dans le cadre du mouvement local
- le devenir de l'affectation « à la disposition du Directeur » - « ALD »
- les règles de garantie et de priorité de mutation en faveur des agents concernés par une réorganisation de leur service
- les délais de séjour et les éventuels cas de dérogation

Le cycle de discussions se conclura au plus tard à l'automne 2018 et les dispositions arrêtées seront diffusées avant la campagne de mutations de l'année 2019.

- Nouveaux délais de séjour

Blocage des agents 2 à 3 ans sur le poste (sauf rapprochement familial)

Selon la Direction, les nouvelles règles en matière de délais de séjour visent à stabiliser davantage les agents dans leur affectation et ainsi à favoriser le bon fonctionnement du collectif de travail.

« Le balancier a trop penché du côté des droits et garanties des agents »

dixit Bruno Parent, notre Directeur Général

Le Directeur propose un Groupe de Travail sur les règles de gestion et d'affectation dans le Morbihan.

Les élu-e-s de Solidaires 56 n'y sont pas favorables dans l'attente d'un cadrage national pour les mouvements locaux. Ils ont rencontré la semaine dernière, au Bureau National de Solidaires à Paris, les élu-e-s en CAP Nationale et les référents qui participent au GT « mutation » au niveau national afin de mutualiser les infos entre les CAPistes locaux des Directions Préfiguratrices en 2019. **Solidaires se battra pour préserver les droits et garanties des agents avec des règles précises et communes pour tous et partout !**

Section du Morbihan

Questions diverses

- SIP Lorient Nord

Solidaires a évoqué le « gel » du poste de responsable du SIP…

Information découverte lors de la CAP Nationale des mouvements sur postes comptables C2 et C3.

Contrairement à ce qui a été dit à la Direction Générale, les Organisations Syndicales 56 et les chefs de services du Morbihan n'ont pas été informées préalablement.

Les élus de Solidaires ont appris lors d'un acte de gestion, un projet de restructuration qui n'est pas passé au CTL du Morbihan. **Intolérable !**

« Mr Girault, vous avez menti à la DG, Pourquoi vous ne communiquez pas sur le sujet vers les agents et les chefs de services ? » ont lancé les représentants de Solidaires 56.

Le Directeur a tenté d'expliquer la situation dans une confusion totale… « Nous n'avons pas formalisé le « gel » du poste et expliqué à la DG… nous sommes pas encore dans le calendrier des concertations ASR… je ne souhaite pas que les chefs de services arrivent sur des postes supprimés 1 mois plus tard » dixit le DDFiP 56.

Voilà, comment Solidaires Finances Publiques a appris la fusion des SIP de Lorient à l'horizon 2019

« Le dialogue social à la Morbihannaise » Quel Extraordinaire mépris manifesté à l'encontre des agents, des Chefs de services et des représentants des personnels !!!

- SIE Lorient Sud

Solidaires a porté la voix des agents qui sont livrés à eux-mêmes depuis la fin d'année dernière. La Direction ne semble pas connaître la réalité du quotidien ni les problèmes récurrents des SIE (Problèmes applicatifs), ni ceux de la comptabilité (collègue seule pour gérer les opérations de fin d'année) , ni la charge réelle du service.

Avec les nombreuses absences pour maladies, les agents ont le sentiment d'être totalement coulés et n'ont plus aucune période de respiration.

Le Responsable du service est conscient de cette situation et a tiré la sonnette d'alarme.

La Direction répond par une aide ponctuelle de l'Équipe de Renfort mais ceci ne répond pas complètement aux besoins des agents (EDR appréciée mais pas formée à la compta SIE). Le Directeur a dit être attentif à la situation et qu'il en parlera lors du prochain dialogue de gestion avec le responsable de service.

Le responsable du Pôle Fiscal s'est lâché…

« c'est pour ça qu'on va fusionner… »

Solidaires a encore appris au détour d'une question le projet de fusion des SIE de Lorient !!!

Le DDFiP 56 ne veut pas encore en parler car :

« il y a un calendrier de travail national sur l'ASR » qui d'ailleurs « ne lui va pas »

Solidaires a dénoncé ce manque de transparence et de considération envers les agents.

- **Groupe de Travail CSP**

La réflexion est en "stand-by... on était bien parti" dixit le responsable du Pôle Fiscal. Mais a priori, pas dans le bon sens préconisé par la DG... en attente d'une note nationale à venir...(intégration des cellules CSP au sein du PCRP)

- Circulaire relative au dialogue social

La Direction nous a présenté les modalités d'accès et d'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) notamment les messages nationaux des syndicats par listes de diffusion en période d'élections professionnelles.

Les élu-e-s de Solidaires Finances Publiques au CTL du Morbihan

Yannick Le Sausse - Annie Rio
Colette Le Falher - Marie-France Couprie
Annick Le Gal – Annie Christien
Nicolas Lhuillery - Nicolas Gauthier